



Lettre du maire en mars 2022

La tempête « Eunice » avec des vents soufflants autour des 130km/h dans les terres, a provoqué de nombreux dégâts : Pannes de courant suite aux lignes électriques coupées, toitures endommagées, arbres arrachés ...

Contrairement à ce qui a pu être annoncé les dommages ne sont pas couverts par la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Ils sont pris en charge par les assurances dans la classification tempête.

Je remercie nos employés municipaux Frédéric et Jérémy et les Merrisiens qui se sont mobilisés pour sécuriser, autant que faire se peut nos routes.

AUTRES INFORMATIONS

ESTAMINET « TONTON »

Nous avons été destinataires de 104 réponses dont 69 oui pour garder cet estaminet et 35 non. Pour l'heure, la commune cherche à estimer les incontournables travaux de mise aux normes dans les établissements publics.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS EN AVRIL

Faute de direction, le centre ne pourra être ouvert. A chaque vacance, c'est la chasse aux rares directeurs de centres très sollicités par les collectivités.

TRAVAUX DE VOIRIE

En 2021, la CCFI a dépensé pour MERRIS 62.562€HT pour nos routes communales, 3192€ pour le fauchage et 3368€ pour l'hydrocurage.

Les travaux prévus en 2022 concernent prioritairement une zone de croisement rue du Paradis et la réfection de la Palynck Straete et des réparations sur la Coopman Straete.

REPORTAGE SUR LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT LAURENT

Monsieur BOUTAGRA, passionné par l'histoire des cloches de nos églises flamandes, a réalisé un très beau reportage sur notre église, celui-ci peut être consulté sur le site internet de la ville. A noter aussi que des photographies du cimetière réalisées avec un drone aideront les services à mieux gérer les plans des concessions. Ces reportages réalisés gracieusement pour lesquels nous le remercions chaleureusement.

Bien cordialement

Votre Maire, Yves DELFOLIE